

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 —
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 18 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

Table with 3 columns: Time (3 heures 19 minutes du matin, 6 — 37 —, 9 — 04 —, 4 — 35 —, 7 — 11 —), Destination (Poste, Direct, Omnibus, Express, Omnibus).

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

Table with 3 columns: Time (3 heures 02 minutes du matin, 7 — 52 —, 9 — 50 —, 4 — 54 —, 5 — 47 —, 9 — 57 —), Destination (Mixte (prix réduit), Omnibus-Mixte, Express, Direct, Omnibus, Poste).

PRIX DES INSERTIONS :

Table with 2 columns: Description (Dans les annonces, Dans les réclames, Dans les faits divers, Dans toute autre partie du journal), Price (20 c. la ligne, 30 —, 50 —, 75 —).

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Le Times constate que les associés d'une entreprise malheureuse se séparent rarement après la conclusion aussi bons amis qu'auparavant. Il fait le tableau de la défaite infligée aux trois puissances par la Russie. Celle-ci a continué, malgré toutes les remontrances, à fusiller, pendre et piller.

Les puissances n'ont pas séché une seule larme en Pologne. Elles n'ont pas empêché de verser une seule goutte sang. Par leur intervention elles ont fait un point d'honneur à la Russie d'écraser l'insurrection avec rigueur. Les Russes auraient craint, en faisant grâce, d'obéir à une sommation étrangère.

L'intervention des puissances a excité le patriotisme moscovite à la cruauté et à la violence.

L'insurrection polonaise continue malgré la saison d'hiver, et elle continuera jusqu'au printemps, parce qu'elle compte sur l'intervention étrangère.

Cette espérance est-elle fondée ? L'Angleterre a sagement agi en choisissant l'insulte subie plutôt que la guerre affrontée. L'Autriche a plus de raisons que l'Angleterre d'agir en faveur des Polonais, mais ses finances et l'agitation de ses provinces l'empêcheront probablement de prendre à la question une part active.

Tout l'espoir de la Pologne repose sur la France. Faut-il s'attendre à une période d'assurances pacifiques et de préparatifs de guerre comme en 1859 ? ou bien la France, avec ses

600,000 soldats et avec la mission de redresser les torts faits aux nationalités, va-t-elle perdre la renommée acquise et tomber au niveau de l'Angleterre en entrant dans la vie prosaïque des affaires ?

La guerre pour la Pologne est populaire en France. L'Empereur verra peut-être moins d'inconvénient à s'embarquer seul dans les incertitudes de la guerre qu'à risquer la désapprobation de ses sujets.

Quelle que soit sa décision, la faute en sera toujours à l'Angleterre. Si la France se décide pour la paix, elle accusera la dureté de cœur de l'Angleterre qui a voulu participer au succès, tant qu'il y a eu des succès à espérer par les paroles, et qui trahit la cause commune dès que le danger apparaît.

Si la France se décide à la guerre, on comparera la vigueur chevaleresque de la France à l'inactivité froide et calculée de l'Angleterre.

Nous n'avons pas à attendre des compléments, et quoique nos intentions aient été bonnes, nous n'aurions pas de raison de nous plaindre. Nous aurions appris pour l'avenir qu'une intervention n'est pas une chose agréable, à moins qu'on ne soit prêt à agir, et que lorsqu'on est résolu à ne rien faire, il vaut mieux se taire. — Havas.

Le Morning-Post dit que le plus grand intérêt du discours de l'Empereur, à l'ouverture du Corps-Législatif, aura trait à la question polonaise. L'intervention diplomatique ayant échoué, il s'agit de savoir s'il fera un appel aux armes. Le refus de l'Angleterre et de l'Autriche de faire la guerre a placé la France dans

une position équivoque. Mais il serait faux de conclure de l'échec de la diplomatie à une guerre inévitable. Quelques chaleureuses que soient les sympathies de la France pour la Pologne, elles ne sont pas plus chaleureuses que celles de l'Angleterre, et comme l'Angleterre ne croit pas que la guerre soit nécessaire pour créer une Pologne constitutionnelle, ceux qui croient à une guerre pour la Pologne se trouveront très-probablement déçus. Il est évident que la France a intérêt à éviter la guerre. Si cependant l'Europe est troublée, on ne pourra en attribuer la cause à Napoléon III. L'Empereur des Français pourra justifier l'expédition du Mexique par le succès. Les frais de la guerre seront payés par le Mexique. Nous nous tromperions beaucoup, ajoute le Post, si le ton général du discours n'était pas nettement pacifique. Les circonstances dans lesquelles l'Empereur réunit les chambres sont plus favorables qu'elles ne l'ont jamais été depuis l'avènement de ce souverain. — Havas.

La Gazette de Lemberg donne les détails suivants sur l'assassinat de M. Kuzynski :

M. Kuzynski revenait le soir à 7 heures un quart de son bureau et passait sur la place Castrum, ordinairement déserte, lorsqu'un meurtrier lui enfonça dans le côté, par derrière, un couteau de chasse. M. Kuzynski jeta un cri, avança de quelques pas et tomba. La chute fit pénétrer l'arme plus avant. A l'autopsie on a remarqué que le poumon était percé et que le cœur avait été atteint. Le couteau a été retrouvé sous lui et la gaine un peu plus loin, sur un tas de pierres. D'après quelques per-

sonnes qui se trouvaient à une certaine distance, on vit deux ou trois individus s'éloigner rapidement du lieu du meurtre; l'un d'eux portait une blouse et une casquette. Un jeune israélite, qui se trouvait assez près, voulut les poursuivre, mais il tomba et les meurtriers échappèrent.

Cracovie, 2 novembre. — Les détachements réunis de Czachowski, Bosak et Chmielinski occupent les montagnes de Sainte-Croix. Rochebrun et Komorowski ont livré, le 30, un combat heureux dans le palatinat de Lublin.

A Varsovie, la terreur augmente, des jeunes filles de quinze ans ont été emprisonnées.

Les troupes cantonnées dans le palatinat d'Augstowo et placées sous les ordres du général Mourawieff, font des incursions dans les palatinats voisins. Dans celui de Plock, ils ont ravagé plusieurs propriétés. — Havas.

L'Europe, de Francfort, publie le texte d'une nouvelle déclaration faite à la Diète par le ministre de Danemark. Il y est dit que la question prend un caractère international en tant que les demandes de la confédération tendent à un but plus étendu que d'assurer aux duchés l'indépendance et l'autonomie. Le cabinet de Copenhague adhère aux vues exprimées par lord Russel dans sa dépêche du 29 septembre après laquelle, dit-il, les négociations auraient plus de chances d'aboutir si les puissances signataires des traités de Londres y prenaient part. — Havas.

On a des nouvelles d'Amérique du 23 octobre.

FEUILLETON.

LA REVENDICATION DE L'HONNEUR.

ROMAN HISTORIQUE

(Suite.)

Quelques minutes après, ces hommes entraient dans le corps de logis de la ferme et se trouvèrent bientôt en présence de la servante.

— Des masques ! fit Rosaline, en les apercevant.

— Des masques, comme vous le dites, ma toute belle, répondit l'un des deux hommes, en contre-faisant sa voix.

— Ce n'est pas le temps du carnaval, et vous allez vous faire arrêter par le garde champêtre.

— Oh ! le garde champêtre il est bien loin, poursuivait l'autre homme.

— Pas si loin que vous croyez.

— Il est parti, ce matin, pour Bayeux, avec M. Durosay.

— Qui vous l'a dit ?

— Nos yeux.

— Et ils sont bons, nos yeux.

— Le batteur en grange aussi est parti,

— Le berger, le page, la fille de basse-cour aussi sont partis.

— C'est possible. Mais Jean Loysel est ici, dans la chambre à côté, et si vous ne vous en allez pas, je vais l'appeler.

— Appelez, la belle ; il ne vous répondra pas... attendu qu'il est sur le chemin du bois... On l'a vu aussi partir...

— On a vu tout le monde !... tout le monde s'éloigner de la case. Ce qui fait qu'à cette heure vous êtes seule, toute fin seule, et que vous êtes en notre pouvoir...

— Ciel !

— Ah ! voyez-vous, belle menteuse... voilà la peur qui vous galope.

— Mais, enfin, que voulez-vous, que désirez-vous, quels sont vos desseins en vous introduisant ici, masqués ?

— Nos desseins, c'est de nous procurer de l'or, beaucoup d'or, de l'or à foison (ou de l'argent, mais nous préférons l'or, comme plus portatif) ; et, comme maître Durosay a beaucoup de l'un et de l'autre, nous venons lui emprunter à jamais rendre.

— C'est-à-dire que vous êtes des voleurs ?

— Oh ! fi ! le vilain mot... Rentrez-le bien vite

dans votre gorge et qu'il n'en sorte plus.

— Une fois, passe ; mais ne recommencez pas.

— Mais si vous n'êtes pas des...

— N'achevez pas !

— Qu'est-ce que vous êtes donc ?

— Des hommes sans le sou et qui aspirent à changer d'état, autrement dit : à se procurer de l'or, puisque l'or seul donne la considération, le plaisir, le bonheur, enfin tout.

— Nous tenons à être considérés, nous !

— Est-ce défendu ?

— Et le plaisir ? et le bonheur ? Est-ce défendu aussi ? Oui, c'est défendu... aux pauvres, et c'est pour cela que nous ne voulons plus l'être, pauvres... C'est trop ennuyeux... Manger du mépris tant que l'année est longue, merci ! Je sors d'en prendre...

— Mais enfin... ?

— Mais en gros... !

— Assez causé comme ça, et conduisez-nous où votre maître serre son argent.

— Je l'ignore.

— C'est possible... en ce cas conduisez-nous simplement à son armoire.

— Vous irez bien sans moi... Vous devez connaître les étres.

— Nous les connaissons... Mais nous aimons la compagnie... Et s'il vous répugne de nous précéder, vous nous suivrez... Mais nous tenons à être accompagnés par vous.

— Allons ! marchons ! de gré ou de force.

— Dépêchons-nous, car maître Durosay pourrait arriver, et nous aimons autant ne pas nous rencontrer avec lui.

Et la pauvre Rosaline, voyant que toute résistance était inutile, les suivit, plus morte que vive.

Tout à coup, une pensée lumineuse lui traversa l'esprit...

— Oh ! c'est Dieu qui m'inspire, pensa-t-elle.

Et elle ajouta mentalement... Pourvu que la clef de la chambre soit restée à la porte !

Les malfaiteurs s'engagèrent dans un corridor et arrivèrent bientôt à la chambre où couchait M. Durosay.

La lumière que portait celui des voleurs qui marchait le premier, tomba en plein sur la porte.

— La clef y est, pensa Rosaline. Je vous tiens, scélérats, car il y a des barreaux de fer aux fenêtres, et il vous faut du temps pour les scier, et une lime.

— Imprudente !

Heureusement qu'elle marchait la dernière et que

La retraite de Lee est confirmée. Le mouvement des confédérés a pour objet d'empêcher Burnside de s'avancer vers Lynchburg. Meade occupe la rive orientale du Rappahannock.

Le bruit court que Braxton-Bragg va être remplacé dans son commandement de l'armée confédérée du Tennessee.

Le siège de Charleston continue.

Les démocrates ont résolu, dans un meeting tenu à New-York, de ne jamais consentir à la destruction de l'Union. La minorité du meeting s'est prononcée pour la paix; mais la majorité a été pour la continuation de la guerre.

Le meeting s'est également prononcé contre une intervention anglaise ou française.

Le général Meade a fait une excursion à Washington pour prendre l'avis du cabinet.

On écrit de New-York, 26 octobre :

On assure que l'infanterie de l'armée de Lee a passé sur la rive nord du Rappahannock et qu'elle a repoussé la cavalerie fédérale commandée par Gregg, en lui faisant éprouver de grandes pertes. Après un léger engagement avec deux brigades d'infanterie fédérale, les confédérés auraient marché sur Beaton-Station où ils auraient attaqué de nouveau la cavalerie fédérale. On ignore le résultat de cette nouvelle affaire. — Havas.

La malle des Indes (voie de Suez) est arrivée à Trieste le 2 novembre.

La récolte des cotons se présentait sous les auspices les plus favorables. On espérait même une double récolte, comme l'année dernière.

Le vapeur fédéral *Vanderbilt* donnait la chasse aux croiseurs confédérés l'*Alabama* et le *Georgia*, dans les parages de Colombo (île de Ceylan).

M. Lambert était arrivé à Madagascar. Le gouvernement de Tananarive semblait peu disposé à ratifier le traité conclu avec la France par le feu roi. Deux navires de guerre français étaient arrivés et on attendait un navire de guerre anglais.

Les affaires prennent une meilleure tournure dans l'Afghanistan. — Havas.

On lit dans le *Moniteur* :

L'Empereur fera en personne, le jeudi 5 novembre à une heure précise, dans la grande salle du palais du Louvre, l'ouverture de la session législative de 1864, et recevra le serment des membres du Sénat qui n'ont point encore rempli cette formalité, et des membres du Corps législatif.

La garde nationale et la garde impériale feront la haie sur le passage des cortèges de Leurs Majestés Impériales, du palais des Tuileries au pavillon Denon.

Les membres et les dames du corps diplomatique, les cardinaux, les ministres, les membres du conseil privé, les maréchaux, les

amiraux, la députation des grands-croix de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur et leurs femmes; les femmes des grands officiers de la couronne et du commandant en chef de la garde impériale, les officiers non de service des maisons de Leurs Majestés et des princes et princesses de la famille impériale et leurs femmes, les dames non de service de l'Impératrice et des princesses de la famille impériale, arriveront par la rue de Rivoli, entreront dans la cour du palais du Louvre par la grille, vis-à-vis de la rue de Marengo, et se feront descendre sous le guichet de la colonnade, à la porte du Musée égyptien.

Les présidents et les membres du Sénat, du Corps législatif et du conseil d'Etat, ainsi que les membres des différentes députations et les personnes invitées, arriveront à la place du Carrousel par la rue de Rivoli ou le quai des Tuileries, et se feront descendre sur la place Napoléon III, à la porte du pavillon Denon.

Chacun devra prendre, pour sortir, l'escalier par lequel il sera monté.

Toutes les personnes qui assisteront à cette cérémonie devront être arrivées à midi un quart au plus tard.

Des salves d'artillerie annonceront le commencement et la fin de la cérémonie.

Le nouveau système de représentation gouvernementale, tel qu'il a été organisé par les décrets du 18 octobre, aura pour conséquence la division du travail législatif entre les orateurs du gouvernement.

M. Rouher, ministre d'Etat, s'est réservé de traiter la question polonaise et la question italienne.

M. Rouland sera chargé de défendre la politique intérieure et de soutenir les questions qui se rattachent à l'instruction publique et aux cultes.

M. de Parieu aura la mission de traiter toutes les questions de législation et d'économie politique.

M. Chaix d'Est-Ange doit concourir, avec M. Rouher et M. Rouland, à la défense de la politique intérieure et extérieure, et c'est lui qui est spécialement chargé de répondre à l'opposition sur les affaires du Mexique.

M. Vuitry, qui a une si grande autorité dans les questions financières, les exposera devant les Chambres.

Enfin, à M. de Forcade La Roquette sont réservées les questions de douane dont il a fait une étude spéciale et qu'il a déjà traitées avec talent devant le Corps législatif.

En outre, tous les orateurs du gouvernement doivent concourir à la discussion à laquelle donnera lieu la vérification des pouvoirs. (La France).

S'il fallait en croire certaines rumeurs, le cabinet des Tuileries aurait posé à l'archiduc Maximilien l'alternative d'accepter sans condi-

tions ou de refuser immédiatement la couronne du Mexique. La réponse du prince devrait parvenir à Paris assez tôt pour que, quelle que fût sa résolution, elle pût être indiquée dans le discours d'ouverture des Chambres françaises. On ajoute que dans le cas assez vraisemblable d'une réponse assez évasive du prince, la France et l'Espagne s'entendraient pour substituer à l'archiduc Maximilien un prince ou une princesse appartenant à la famille de la reine Isabelle. (Union de l'Ouest).

TROMBE D'EAU DANS LE MIDI.

Le *Messageur du Midi* nous apporte les détails suivants sur une trombe d'eau tombée près de Nîmes.

« Une énorme trombe d'eau s'est abattue hier, 30 octobre, vers une heure de l'après-midi, entre les deux stations de Bernis et d'Uchaud, sur le chemin de fer de Nîmes à Montpellier.

« En quelques instants la voie a été complètement couverte, et le train express, parti hier de Paris à huit heures du soir, et devant arriver réglementairement à Montpellier à trois heures cinquante minutes de l'après-midi, s'est trouvé dans la nécessité de s'arrêter à Bernis. Des ouvriers ont été immédiatement envoyés pour réparer la voie aussi promptement que possible, mais la circulation a été forcément interrompue sur tout le parcours de Cette à Nîmes. Du reste, on n'a pas eu d'accident à déplorer.

« Les dégâts occasionnés entre Bernis et Uchaud par les pluies torrentielles qui se déversent sur nos contrées depuis quelques jours, ne sont malheureusement pas les seuls que nous ayons à enregistrer. A Aiguesvives, un mur longeant le chemin de fer s'est écroulé sur la voie; le déblaiement a été effectué avec toute la rapidité voulue, et l'on pouvait compter sur la reprise régulière du service du chemin de fer, lorsqu'un nouvel accident s'est produit, hier matin, près de la station de Valergues, où un ponceau a cédé sous l'énorme quantité d'eau qui s'accumulait. Les dégâts sont ici de nature à ne pouvoir être réparés en quelques heures.

« Provisoirement, les trains venant de Nîmes s'arrêtent à Valergues; les trains qui montent de Cette font de même: les uns et les autres, après avoir transbordé leurs voyageurs rebroussement chemin chacun dans la direction d'où ils sont venus.

« Cet état de choses explique suffisamment les retards subis hier par les courriers venant du Nord et de Marseille. Malgré le zèle qu'elle a déployé dans cette circonstance, en organisant un service particulier par voiture entre Nîmes et Montpellier, l'administration des postes n'a pu faire parvenir les valises à Montpellier qu'à une heure assez avancée de la soirée.

« La ville de Lunel a payé aussi son tribut au fléau; ses rues ont été inondées au point de rendre complètement inabordable la gare du chemin de fer ainsi que le bureau télégraphique.

« Le Vidourle, dont on redoutait le débordement, est resté heureusement dans son lit; autrement les désastres eussent été incalculables.

Le *Courrier du Gard* complète ainsi ces détails :

« La trombe d'eau qui s'est abattue sur notre ville a inondé principalement le faubourg nord-est, où se sont reproduits les mêmes accidents qu'en 1859: caves et rez-de-chaussée envahis, rues transformées en torrents et profondément ravines, murs de clôture démolis; mais hâtons-nous d'ajouter qu'il n'y a eu heureusement aucun désastre sérieux à déplorer à Nîmes. C'est bien assez que la plupart des habitants du malheureux faubourg d'Uzès aient à réparer les avaries de leur mobilier et à subir pendant longtemps les effets malfaisants de l'humidité dans leurs habitations.

« L'eau arrivait des collines rocheuses qui dominent le faubourg d'Uzès, et aux torrents de pluie que déversaient toutes les pentes, se joignaient les eaux démesurément grossies de la source dite de Calvas. Cette masse liquide, débouchant à la hauteur du jardin de la Société d'horticulture, l'a envahi en renversant la muraille, et, traversant la route, faute de trouver un écoulement suffisant par le lit du Cadereau, s'est précipitée dans les rues du faubourg, celles de la Biche, Sully et Catinat en particulier, dans lesquelles elle a atteint en un instant une hauteur d'environ 90 centimètres. Vers le milieu de la rue de la Biche, le courant a renversé, sur une longueur de plusieurs mètres, le mur de soutènement du jardin de M. Lamarque, ainsi qu'une partie de la terrasse adjacente.

« Sur le côté droit de la route d'Avignon, les eaux du Cadereau et celles du fossé qui longe la route, combinant leur action sur l'angle d'une maison appartenant à M. Cler, ont déterminé la chute de cette partie de la maison, occupée par un grenier à foin et qui n'était heureusement pas habitée. »

Nouvelles Diverses.

M. le prince de la Tour d'Auvergne, après avoir remis en audience solennelle ses lettres de rappel à S. S. Pie IX, a fait les visites officielles de congé au cardinal secrétaire d'Etat et au doyen du sacré collège. Le pape a conféré au prince de la Tour d'Auvergne, le grand cordon de l'ordre de Pie IX.

— On a annoncé que M. Lejean, consul de France à Massonah, chargé d'une mission auprès de l'empereur Théodoros, souverain de l'Abyssinie, avait été retenu prisonnier par ce

sa joie échappa aux voleurs.

Le premier malfaiteur a pénétré dans la chambre, le second va en faire autant, lorsqu'il s'arrête brusquement, se retourne et s'adressant à la servante :

— Ah! pardon, ma toute belle...

— Veuillez entrer.

— Honneur au sexe! Je ne me pardonnerais pas une pareille impolitesse, sans compter qu'elle eût pu nous coûter cher... Des barreaux aux fenêtres et la clef à la porte... Cric, crac, nous étions logés.

— Voici donc l'armoire aux écus... C'est bien! nous allons lui chanter un air de *rossignol*.

Et le voleur qui parlait ainsi tira alors de sa poche un de ces crochets, dits *rossignols*, à l'aide duquel on peut ouvrir toutes les portes. Il l'introduisit dans la serrure et le pêne céda.

— Ça n'est pas plus malin que ça, dit-il.

— Plusieurs piles d'argent et une sébile remplie d'or apparurent alors à la vue des voleurs et de la servante.

— Il y a des jaunets! hurla le voleur qui avait crochété l'armoire, et il se précipita sur la sébile.

La servante ne put supporter une pareille scène. Elle s'élança sur le voleur et lui arracha son masque...

— Lochard! s'écria-t-elle.

— Malheureuse! répondit le voleur démasqué. Nous voulions te laisser vivre, et tu nous forces de te tuer.

— Grâce!

— Point de pitié, s'écria le second voleur, car tu as vu la figure de mon complice et tu le feras coffrer.

— Mais, vous, je ne vous connais pas; vous aurez pitié de moi et vous me défendrez...

— Qui connaît l'un doit connaître l'autre, et il arracha violemment son masque.

— Marinel! cria la servante.

— Lui-même... Et maintenant, recommande ton âme à Dieu, si tu y crois.

— An nom du Ciel.

— Est-ce fait?

— Miséricorde!

— Est-ce fait?

— Cinq minutes encore...

— C'est trop long pour des gens pressés, et il lui enfonça son couteau dans le cœur. Le sang jaillit à flots et inonda la chambre.

Pendant ce temps Lochard avait mis en tas l'argent et l'or.

— Combien cela fait-il en tout... et à chacun, dit Marinel.

— C'est facile à savoir, dit Lochard... il y a un moyen plus simple de calculer. Il prit sur la table une plume et un carré de papier et établit ainsi qu'il suit, le compte de chacun :

	Marinel.	Lochard.
Pièces de 5 fr.	49	49
» 2	1	1
» 20	2	2
» 10	160	160
	212	212

Le total de la chose, nous le ferons plus tard.

Chacun 212 pièces de mêmes valeur et nature.

Voilà un partage modèle ou je ne m'y connais pas! Il reste encore une pièce de vingt sous. Pile ou face?

— Jette!

— Voilà.

— Pile...

— Elle est face.

— Empeche.

— Maintenant filons.

— Divisons-nous, poursuivit Marinel en mettant

dans sa poche le papier sur lequel il avait fait le calcul du vol.

Marinel prit par le jardin.

Lochard sortit par la grande porte de la ferme.

L'un et l'autre regagnèrent leurs maisons sans rencontrer personne.

Il va sans dire que chacun avait mis son masque dans sa poche, aussitôt qu'il s'était trouvé à même de le faire avec sécurité.

Ces masques avaient été achetés par les assassins l'année précédente, à Bayeux, où ils avaient couru le carnaval ensemble et commis nombre de vols, restés impunis; ce qui les avait encouragés à recommencer.

Lochard et Marinel habitaient Agy, où ils exerçaient la profession de manouvriers et faucheurs. Ils étaient l'un et l'autre mariés et passaient pour des gens rangés et laborieux.

Revenons à Jean Loysel.

Le jeune charretier rentra à la ferme environ une heure après le meurtre, sans avoir rencontré personne, à partir du moment où il s'était croisé, sans les reconnaître, avec Benoît Gorju et Anthyme Robichon... Dans la cour de la ferme, Jean Loysel heurta quelque chose du pied. Il se baissa et ramassa

prince. Des informations postérieures assurent que l'empereur Théodoros, qui s'était rendu dans le Choa, pour y combattre une insurrection, a été vaincu, et que M. Lejean est tombé aux mains du chef des insurgés qui le traite avec humanité. — Havas.

— Mardi, le général marquis de Lawcœstine a pris possession du gouvernement des Invalides.

Le général qui succède dans cette haute position au maréchal d'Ornano a rendu un juste hommage aux éclatants services du vieux combattant de l'Empire, aux souvenirs qu'il laisse et aux justes et unanimes sympathies qui entouraient l'illustre maréchal. Puis, dans quelques paroles chaleureuses, il a exprimé combien il ressentait l'honneur qui lui était fait d'être appelé, après lui, au gouvernement de cet asile glorieux, où viennent se reposer des rudes fatigues de la guerre les soldats de la France.

— C'est mardi à trois heures qu'a eu lieu l'installation du général Mellinet dans le commandement supérieur des gardes nationales de la Seine.

Le général Lawcœstine a tenu à honneur de présenter lui-même les officiers de son état-major au nouveau général que la confiance de l'Empereur venait d'investir de ce haut commandement. Les officiers supérieurs de la garde nationale avaient été convoqués pour cette solennité.

— D'une note publiée au *Moniteur* il résulte que M. Busson et M. Colas de la Noue, gendres de M. Billault, sont dans l'intention de se pourvoir auprès de M. le garde des sceaux à l'effet d'ajouter le nom de Billault à leur nom patronymique.

— Un nouveau genre de trompe-l'œil, imitant suffisamment pour qu'on puisse s'y laisser prendre à la première vue les billets de la Banque nationale, a été mis récemment en circulation par une maison de commerce de Bruxelles, la maison C..., dont il forme la carte d'adresse.

Un ouvrier passant dans la rue des Éperonniers, à Paris, aperçoit à terre un de ces séduisants chiffons de papier. Il n'a garde, on le conçoit, de le laisser exposer aux affronts de la voie publique et s'empresse de lui offrir l'hospitalité dans son porte-monnaie. Mais à peine a-t-il mis la main dessus qu'un individu apparaît; — l'auteur évidemment, non pas de la perte, mais bien du dépôt prémédité du billet dans la rue, — et s'écrie : Part à deux ! — Soit, dit le possesseur de la trouvaille; venez avec moi, nous allons changer ces 100 francs dans un magasin. — Pourquoi donc changer ? répond l'autre, qui paraît avoir peu de penchant pour ce mode de liquidation; donnez-moi 50 fr. et gardez le billet. — Mais je n'ai pas 50 fr. sur moi. — Donnez-moi ce que vous avez, je m'en contenterai.

un morceau de fer qu'il mit machinalement dans sa poche sans l'examiner. C'était du fer, cela avait toujours une valeur. Il eût de même ramassé un simple clou et l'eût pareillement serré dans son gilet... Témoin des services qu'il rend à l'agriculture, le laboureur, — l'homme de la terre, professe pour le fer un véritable culte.

Jean Loysel rentra dans la cuisine, où il s'étonna de ne pas trouver Rosaline.

— Elle est sans doute à côté, pensa-t-il. Il retira le gigot de dedans son panier et le replaça au clou où il était d'abord accroché. Il quitta ensuite sa limousine et la remit pareillement où il avait l'habitude de l'appendre; puis il s'assit près du feu en attendant que la servante fût rentrée.

Deux choses alors le frappèrent, auxquelles il n'avait pas fait attention en entrant; la cuisine était éclairée par une chandelle, lorsqu'elle l'était habituellement par une lampe, et il n'avait été fait aucun préparatif pour le souper de maître Durosay, qui, cependant, avait recommandé de l'apprêter pour sept heures, lesquelles venaient de sonner à l'église de la paroisse.

Jean Loysel se leva alors et appela à diverses reprises :

— Mademoiselle Rosaline ! Mademoiselle Rosaline ! Pas de réponse. Il reprit plus fort : Mademoiselle Rosaline ! Mademoiselle Rosaline ! C'est singulier, dit-il... se trouverait-elle indisposée ?

Il prit la chandelle et se dirigea vers la pièce où il pensait trouver la servante.

La lumière qui éclairait la chambre du meurtre attira son attention.

— Elle est dans la chambre de maître Durosay, se dit-il... La malicieuse voulait se faire chercher... Je vous demande un peu...

En quelques pas il fut à la porte de la chambre.

— Ah ! ! la malheureuse ! s'écria-t-il, en apercevant le cadavre, elle a été assassinée. Pauvre Rosaline... Hélas ! mon Dieu... L'armoire forcée !... On a volé maître Durosay. Ah ! le meurtre s'explique...

A peine achevait-il ces mots, que des pas retentirent dans le corridor, et deux hommes apparurent bientôt à la porte de la chambre. L'un était M. Durosay, l'autre, M. Lambert, maire de la commune. Ils étaient revenus ensemble de Bayeux, et M. Durosay avait prié M. Lambert de l'accompagner jusque chez lui, à l'effet de recevoir le prix d'un cheval qu'il lui avait acheté récemment.

Mais l'ouvrier tient bon; il continue son chemin et se dirige vers un magasin dont il connaît le propriétaire, dans l'intention d'y opérer le change du billet. Arrivé à la porte, il cherche en vain l'homme au partage; il avait disparu.

LE NOUVEAU BREST.

L'attention du monde financier se porte en ce moment sur une affaire qui rappelle, dans son but et dans ses proportions, l'entreprise des ports de Marseille. La Société Générale des Ports de Brest se propose en effet de transformer Brest, et de mettre notre grand port militaire à la hauteur des destinées commerciales qui lui sont réservées, le jour prochain où il sera relié au chemin de fer de l'Ouest, et où le port de commerce sera terminé. Brest alors deviendra tête de ligne de tout le réseau continental, en même temps qu'il servira de rendez-vous de départ et d'arrivée à tout notre commerce océanique.

La population de Brest, qui n'était que de 50,000 âmes, en 1830, excède aujourd'hui 80,000 âmes. La ville actuelle est insuffisante pour répondre à cet accroissement de la population, qui va se développer de plus en plus, grâce aux chemins de fer, au port de commerce et à l'installation des services transatlantiques pour les Etats-Unis. La Compagnie qui s'est formée pour créer tout un nouveau Brest à côté de l'ancien, répond donc non-seulement à un besoin local, mais à un intérêt national et patriotique. C'est là le côté élevé et grandiose de son entreprise. Hâtons-nous d'ajouter que l'affaire, envisagée au point de vue financier et industriel, offre les perspectives les plus avantageuses. La plus-value des terrains de Brest dépassera certainement, proportionnellement au prix d'achat, celle des terrains de la Joliette à Marseille, qui ont été conquis sur la mer et ont coûté infiniment plus cher que ceux de Brest, admirablement situés le long du nouveau port de commerce et de la gare du chemin de fer.

Nous reviendrons sur cette belle entreprise, qui mérite d'être étudiée attentivement par toute la presse, et qui est, dès à présent, accueillie dans le public avec les plus vives sympathies.

J. PARADIS.

Chronique Locale.

M. le curé de Saint-Nicolas a annoncé, dimanche dernier, à ses paroissiens, un projet de construction d'un clocher pour leur église, et les a fortement invités à vouloir bien contribuer, par une souscription volontaire, à l'exécution de ce projet.

Le devis monte à la somme de 25,000 fr., somme énorme, sans doute; mais M. le curé se hâte d'annoncer que la fabrique, au moyen d'économies qu'elle s'impose pour plusieurs

années, et au moyen de quelques dons qu'elle a déjà reçus, pour cet objet, est en mesure de s'engager pour un peu plus des trois quarts de la dépense.

Dans cet état de choses, nous regardons comme impossible que la souscription ouverte ne soit pas promptement remplie, et au besoin, l'administration municipale tiendrait à venir en aide à l'érection de ce clocher qui rendrait à l'église Saint-Nicolas le caractère religieux qui lui manque complètement, et qui, en même temps, contribuerait à l'embellissement de ce quartier déshérité de toute belle construction. L'aspect de notre cité gagnerait considérablement, si un gracieux clocher s'élevait dans les airs à la place de cette masse lourde et dépourvue de tout caractère que l'étranger aperçoit à son entrée à Saumur, sur le Pont-Cessart.

Nous applaudissons à cette idée, et nous encourageons M. le curé de Saint-Nicolas et la fabrique à poursuivre leur projet, auquel nous croyons pouvoir prédire le plus complet succès.

Les résultats observés sur la vente du pain à Saumur pendant la 1^{re} quinzaine de novembre font savoir que le pain est vendu aux plus bas prix :

En 1^{re} qualité,

Chez MM. Martin, rue de l'Hôtel-Dieu et Besnard, rue Saint-Jean, qui le livrent à 0 16 c. 25 les 500 grammes;

En 2^e qualité,

Chez M. Grosbois, Grand'Rue, qui le vend à 0 13 c. les 500 grammes;

Et en 3^e qualité,

Chez MM. Grosbois, Martin, Poitvin, rue de Nantilly, Robineau, rue de Nantilly, Marquis, Besnard, Gouzet, rue de Bordeaux, Bourget, rue Saint-Nicolas, Egretteau, rue Saint-Nicolas, Gondouin, rue Dacier, Viau, rue Dacier, Retiveau, rue de Fenet, Canuet, Boret, quai de Limoges, Petit, quai de Limoges, qui livrent le pain à 0, 11 c. 25 les 500 grammes.

Le service d'hiver du chemin de fer commencera le lundi 9 novembre. Nous indiquerons au prochain numéro en tête du journal l'heure du passage des trains à la gare de Saumur.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

Nous recevons de Chinon une nouvelle bien douloureuse et bien regrettable à tous égards.

M. Foucqueteau, président du tribunal de cette ville et vice-président du conseil général d'Indre-et-Loire, est mort subitement le 1^{er} novembre.

Cette mort, si inattendue, en raison de l'âge et de la bonne santé de M. Foucqueteau, a produit la plus profonde et la plus pénible impression à Chinon; elle sera accueillie avec autant de regret dans notre département, où M. Foucqueteau compte de nombreux amis.

Dans sa séance de samedi, le Conseil municipal de Nantes a décidé que la ville de Nantes s'inscrira pour une somme de 10,000 fr. sur la liste de souscription ouverte pour l'érection d'un monument à l'honneur de M. Billault.

Les obsèques de M. le général Bedeau ont eu lieu dimanche matin, sans aucune pompe officielle, mais au milieu d'un concours empressé de citoyens de toutes les classes. On nous assure que le général avait exprimé le désir qu'on ne lui rendît, après sa mort, aucun des honneurs auxquels lui donnaient droit ses titres et dignités. Aussi, pas d'escorte militaire, pas d'insignes sur la bière; rien que des amis attristés.

Les quatre coins du poêle étaient tenus par MM. Dufaure, Lanjuinais, le général Lamoricière et le comte de Quatrebarbes, d'Angers.

Le corps a été conduit à l'église Saint-Clement où le service funèbre a eu lieu. A une heure, on descendait le cercueil dans une fosse du cimetière de la Bouteillerie, au bord de laquelle la foule s'était groupée, dans l'espoir d'entendre la parole émue de quelques-uns des éminents orateurs qui étaient accourus pour

rendre les derniers devoirs à leur ancien collègue des assemblées républicaines. L'attente a été déçue; le silence s'est fait autour de cette tombe.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

On lit dans la *Gazette de Breslau* :

Lundi, à 10 heures du matin, le directeur de la police, général Trepoff, a été assailli devant le palais du Primat, à Varsovie, par un homme qui lui a porté un coup de hache à la nuque. L'individu a laissé tomber sa hache en fuyant; mais, bientôt arrêté, il a été grièvement blessé par le général Trepoff qui lui a porté un coup à la tête avec la hache même qu'on venait de relever.

Une petite presse clandestine a été découverte par les Russes dans la rue Niccala.

L'autorité russe vient de défendre l'importation en Pologne, de fourrures, de chaussures et de courroies.

Cracovie, 3 novembre. — Hier, pendant la nuit, quarante-et-une femmes ont été arrêtées à Varsovie.

Deux convois de prisonniers comprenant cinq cent cinquante personnes, ont été emmenés de la citadelle et dirigés sur la Sibérie.

Les lettres de Varsovie représentent l'exaspération comme étant extrême dans la capitale. — Havas.

Avis aux Propriétaires de Chevaux.

Plus de feu ! 40 ans de succès !

Le *Liniment-Boyer-Michel* d'Aix (Provence) remplace le feu sans traces de son emploi, sans interruption de travail et sans inconvénient possible; il guérit toujours et promptement les *boîteries* récentes ou anciennes, *entorses*, *foultures*, *écarts*, *molettes*, *faiblesses de jambes*, etc. (Se défier des imitations et contre-façons.) Dépôt à Angers, Menière, ph.; à Cholet, Bontens, ph. (17)

LES TROIS TIRAGES de la LOTERIE FRANÇOIS I^{er}

Tirages publics à Cognac, à l'Hôtel-de-Ville, sous la surveillance et avec le concours des Autorités.

Tous les Billets de cette importante Loterie ont été, en six semaines, placés par les *Dépôtaires* du BUREAU-EXACTITUDE. — Les Tirages ont été effectués en quatre semaines (du 30 septembre au 31 octobre.) — C'est un succès exceptionnel.

Voici les Numéros gagnants tirés le 31 octobre, — et, à leur suite, nous reproduisons les Numéros tirés le 30 septembre. — La LISTE suivante est donc COMPLÈTE. — Le Bureau-Exactitude en a fait distribuer plusieurs centaines de mille d'exemplaires, et la fait insérer dans les journaux les plus importants, afin que le PUBLIC, qui a gagné tous les Lots, puisse avoir facilement une complète connaissance de tous les NUMÉROS GAGNANTS.

NUMÉROS GAGNANTS. 31 OCTOBRE.

2^e SÉRIE. — N° 310,551 a gagné 1,000 fr. et chacun des numéros suivants 100 francs.

672,233	92,533	639,025	418,731	85,496
726,281	584,639	687,676	58,800	145,551
217,076	247,618	204,935	280,991	695,655
455,789	379,584	165,119	59,674	549,548

3^e SÉRIE. — Le N° 608,699 a gagné 20,000 fr. Le N° 157,506 a gagné 2,000 francs, et chacun des numéros suivants a gagné 100 fr.

205,921	575,185	761,505	720,753	195,744
276,324	262,338	532,495	27,402	350,457
393,288	81,778	212,656	754,137	763,707
171,842	341,966	223,748	376,647	200,793
233,569	269,201	699,968	504,419	777,013
29,183	575,230	241,382	703,858	203,264

1^{re} SÉRIE.

NUMÉROS GAGNANTS du 30 SEPTEMBRE. Lots de 100 fr.

189,929	75,561	335,190	220,155	482,787
105,682	91,253	349,125	508,618	414,601
306,243	556,767	341,852	281,040	415,458
511,969	173,883	574,204	695,716	205,459

Pour tous renseignements, on peut s'adresser au BUREAU-EXACTITUDE, rue Rivoli, 68, Paris,

(La suite au prochain numéro.)

et, pour les billets à 25 c. de la *Nouvelle Lingerie Mobilier*, au gros lot de 120,000 francs, chez tous les libraires et les débitants de tabac.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 31 octobre.

MM. Rouland, de Forcade La Roquette et Vuitry. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Inondation du Nil : rupture de la digue de Comsa. — Concours de charrues de l'arrondissement de Saintes. — Inauguration du monument élevé à la mémoire du colonel Maingard, à l'île de la Réunion. — Chronique musicale. — La Clé des champs. — Le nouveau Brest. — Poursuite à mort, nouvelle (suite et fin). — Le miracle de Subiaco. — Nouvelle forme d'arbres fruitiers. — Briqueterie de M. Arnaud (Etienne), à Saint-Henri (Marseille). — Bulletin bibliographique.

Gravures : S. Exc. M. Rouland, ministre président le conseil d'Etat. — M. de Forcade La Roquette. — M. Vuitry. — Inondation du Nil : rupture de la digue de Comsa. — Concours de charrues de l'arrondissement de Saintes. — Le colonel Maingard, fondateur du Lycée de l'île de la Réunion. — M. Drouhet, proviseur du Lycée. — Inauguration du buste du colonel Maingard. — Le nouveau Brest (2 gravures). — Nouvelles formes d'arbres fruitiers (2 gravures). — Le miracle de Subiaco (2 gravures). — Briqueterie de M. Arnaud (Etienne), à Saint-Henri (Marseille) (5 gravures). — Obseques du maréchal comte d'Ornano, dans l'église des Invalides. — Rébus.

BULLETIN FINANCIER.

La baisse a fait des progrès depuis huit jours, et, sous l'impression de la réponse des primes et de la

liquidation qui s'approchaient, les spéculateurs ont continué à vendre sans qu'aucun incident politique ou financier soit venu donner au marché une impulsion quelconque. La semaine s'est encore passée sans que la Banque de France ait élevé le taux de son escompte. Les marchés étrangers sont d'ailleurs loin d'être aussi affectés que le nôtre; ils contrastent, au contraire, par leur fermeté, avec la défaillance de la Bourse de Paris.

La Rente et les valeurs sont tombées à des prix qui ne laissent plus de perspective aux vendeurs, et qui deviennent séduisants pour les capitaux de placement.

A 67 fr. les acheteurs de 3 0/0 n'ont rien à risquer. Les Sociétés de crédit sont restées calmes; le Crédit mobilier oscille autour de 4,100 fr.

Les chemins de fer ont peu de variations; ils montrent une tendance assez ferme. Le marché des obligations est stationnaire.

Les obligations étrangères ont mieux résisté que les obligations françaises. Les obligations Séville-Cadix, dont on vient de détacher le coupon de 7-50, sont tenues à 235-75, et celles de Saragosse, 271-25.

Les nouvelles valeurs ont de la peine à se classer. Aussi, remarque-t-on à juste titre celles qui résistent au courant de baisse et au mauvais vouloir général. Parmi les valeurs qui traversent le plus heureusement cette rude épreuve nous devons signaler les actions de la Compagnie de l'Approuague, qui se sont maintenues sans effort et par l'effet naturel des demandes du comptant, entre 150 et 140 francs, et les actions de la Compagnie immobilière belge, qu'on recherche au-dessus de 600 fr.

La souscription aux Ports de Brest a obtenu un très-grand succès parmi les capitalistes. La clôture aura lieu très-incessamment. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1865, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e AUDOUIN, notaire à Nueil.

VENTE

PAR ADJUDICATION, Le mardi 10 novembre 1865, à 9 heures du matin,

DE

300 BEAUX PIEDS DE PEUPLIERS

Complantés sur les prés De PICAUTIN et du BARDEAU, dépendant de la terre de Preuil, commune de Nueil.

Ces peupliers sont propres aux travaux de charpente et de menuiserie et plusieurs pourraient faire de belles solives. (608)

Etude de M^e L. BOULLY, notaire à Brain.

LANDES

A AFFERMER.

M. le Maire de la commune de la Breille fait savoir qu'à sa requête, il sera procédé, le dimanche 22 novembre 1865, à midi, et le lendemain par continuation s'il y a lieu, à 10 heures du matin, au canton des Loges, commune de La Breille, à l'auberge du sieur Boucher, par le ministère de M^e Louis Bouilly, notaire à Brain, à l'affermement, au plus offrant et dernier enchérisseur, pour 9 années, qui commenceront à courir à la Toussaint 1864, des landes, dites des Loges, appartenant à ladite commune de La Breille, divisées en 19 lots, contenant ensemble 112 hectares 45 ares 45 centiares et aux conditions énoncées au cahier des charges déposé en l'étude dudit M^e Bouilly, notaire à Brain. (590)

BOUTEILLES

A VENDRE

A prix réduits.

S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

A LOUER

MAISON AVEC GRAND JARDIN,

Cour, Remise

ET ÉCURIE POUR DEUX CHEVAUX,

Rues de la Chouetterie et du Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Eugène RATOUS, ou à M. BOURJ, rue de la Chouetterie. (545)

A VENDRE

FAISANS argentés et dorés. S'adresser à M^{me} CHARPENTIER, à Saint-Lambert-des-Lévées. (592)

BON BILLARD

A VENDRE S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

On demande un APPRENTI. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE

UN OUVRIER RELIEUR S'adresser au bureau du journal.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

ÉCHO DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Journal paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois,

Prix 4 fr. par an,

Bureaux : Librairie de A. Josse, éditeur, 8, rue Cassette, Paris, Les abonnements sont d'un an et partent du 1^{er} avril.

PRIME EXCEPTIONNELLE,

LE CHRIST AU JARDIN DES OLIVIERS

Par M. EVRARD.

Épreuve photographique sur papier carton, format in-folio.

La prime et le journal 6 fr.

Ce journal n'étant composé que d'*Histoires et de Nouvelles*, empruntées à nos meilleurs auteurs, est destiné à remplacer dans les familles cette multitude de petits journaux à bon marché dont la littérature, souvent anti-religieuse, laisse tant à désirer.

La première année est en vente sous le titre de

NOUVELLES ET RÉCITS, un fort vol. grand in-8° à 2 colonnes.

PRIX FRANCO 4 FR.

LE ROMAN

UN AN : JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN :

Paris, 3 fr. ILLUSTRÉ DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzalès, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccane, etc., etc.; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzalès; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail; un *Baiser mortel*, par Eugène Berthoud; *la Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet; *l'Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach; *le Vicomte de Béziers* et *le Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié; *le Mendiant noir*, par Paul Féval; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul; *l'Assassinat de la rue Maubuée*, par Pierre Zaccane, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume : 3 fr. — Par la poste : 4 fr.

Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

LA FERME

ÉCHO DES CAMPAGNES,

JOURNAL DES INTÉRÊTS GÉNÉRAUX DE L'AGRICULTURE,

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS D'ÉCRIVAINS-AGRONOMES PRATICIENS,

SOUS LA DIRECTION DE M. HUMBERT.

Sciences. — Arts. — Littérature. — Poésies. — Médecine domestique et vétérinaire. — Variétés. — Recettes de ménage. — Anecdotes. — Légendes.

5 Francs par an.

Ce Journal paraît du 1^{er} au 5 de chaque mois. L'abonnement part du 1^{er} juillet.

ON S'ABONNE :

Chez M. HUMBERT, Éditeur, rue Bonaparte, 45, PARIS.

Les deux premières années de cette intéressante publication forment deux beaux volumes que les Comices agricoles donnent en prix dans leurs concours.

Le prix de chaque volume est de 4 francs.

Pour une somme de 15 francs, au lieu de 18, on reçoit franco :

Les deux premières années. 8 francs.

La troisième 5 —

Le Dictionnaire d'Agriculture de la Ferme. Un très-gros volume de 850 pages. 5 —

Primes dans le courant de l'année.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 3 NOVEMBRE.			BOURSE DU 4 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
au comptant.						
3 pour cent 1862.	67 15	» 05	» »	67 20	» 05	» »
4 1/2 pour cent 1852.	95 50	» 30	» »	95 25	» »	» 25
Obligations du Trésor.	» »	» »	» »	447 50	» »	» »
Banque de France.	3365 »	15 »	» »	3360 »	» »	» 5 »
Crédit Foncier (estamp.).	1300 »	» »	» »	1300 »	» »	» »
Crédit Foncier, nouveau.	1260 »	10 »	» »	» »	» »	» »
Crédit Agricole.	680 »	5 »	» »	680 »	» »	» »
Crédit industriel.	715 »	» »	» »	712 50	» »	» 2 50
Crédit Mobilier.	1111 25	» »	3 75	1115 »	3 75	» »
Comptoir d'esc. de Paris.	757 50	7 50	» »	755 »	» »	» 2 50
Orléans (estampillé).	978 75	» »	1 25	978 75	» »	» »
Orléans, nouveau.	811 25	» »	» »	811 25	» »	» »
Nord (actions anciennes).	982 50	2 50	» »	986 25	3 75	» »
Est.	505 »	» »	» »	510 »	5 »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	1007 50	» »	2 50	1010 »	2 50	» »
Midi.	695 »	» »	3 75	695 »	» »	» »
Ouest.	515 »	» »	» »	516 25	1 25	» »
Genève.	497 50	» »	1 25	497 50	» »	» »
Dauphiné.	485 »	1 25	» »	482 50	» »	» 2 50
Ardennes.	477 50	» »	» »	478 75	1 25	» »
C ^e Parisienne du Gaz.	1695 »	» »	15 »	1710 »	15 »	» »
Canal de Suez.	470 »	» »	5 »	470 »	» »	» »
Transatlantiques.	516 25	» »	3 75	520 »	3 75	» »
Autrichiens.	411 25	1 25	» »	411 25	» »	» »
Sud-Autrich.-Lombards.	558 75	» »	2 50	560 »	1 25	» »
Victor-Emmanuel.	413 75	» »	1 25	410 »	» »	3 75
Russes.	» »	» »	» »	416 25	» »	» »
Romains.	415 »	3 75	» »	425 »	10 »	» »
Crédit Mobilier Espagnol.	670 »	» »	6 25	672 50	2 50	» »
Saragosse.	631 25	» »	1 25	632 50	1 25	» »
Portugais.	501 25	» »	» »	505 »	3 75	» »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	306 25	» »	» »	306 25	» »	» »
Orléans.	302 50	» »	» »	302 50	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée.	300 »	» »	» »	300 »	» »	» »
Ouest.	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »
Midi.	295 »	» »	» »	297 50	» »	» »
Est.	296 25	» »	» »	296 25	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

DISCOURS

Prononcé par S. M. L'EMPEREUR à l'ouverture de la session législative, le 5 novembre 1863.

MESSIEURS LES SÉNATEURS,
MESSIEURS LES DÉPUTÉS.

La réunion annuelle des grands corps d'Etat est toujours une occasion heureuse qui rapproche les hommes dévoués au bien public et permet de manifester la vérité au pays.

La franchise de nos communications mutuelles calme les inquiétudes et fortifie nos résolutions. Soyez donc les bien-venus!

Le Corps-Législatif a été renouvelé pour la troisième fois depuis la fondation de l'Empire, et pour la troisième fois, malgré quelques dissidences locales, je n'ai qu'à m'applaudir du résultat des élections.

Vous m'aviez tous prêté le même serment, il me répond de votre concours; notre devoir est de faire promptement et bien les affaires du pays en restant fidèles à la Constitution qui nous a donné onze années de prospérité et que vous avez juré de maintenir.

L'exposé de la situation intérieure vous montrera que, malgré la stagnation forcée du travail dans certaines branches, le progrès ne s'est pas ralenti.

Notre industrie a lutté avec avantage contre la concurrence étrangère et devant des faits irrécusables, les craintes suscitées par le traité de commerce avec l'Angleterre se sont évanouies.

Nos exportations, dans les huit premiers mois de l'année 1863, comparées à celles des mois correspondants de l'année 1862, se sont accrues de 253 millions; pendant la même période, le mouvement de la navigation maritime a surpassé le chiffre de l'époque précédente de 165,000 tonneaux dont 156,000 sous pavillon français.

La récolte abondante de cette année est un bienfait de la Providence qui doit assurer à meilleur marché la subsistance de la population; elle constate aussi la prospérité de notre agriculture.

Les travaux publics ont été poursuivis avec activité. Environ 1,000 kilomètres nouveaux de chemins de fer ont été livrés à la circulation. Nos ports, nos rivières, nos canaux, nos routes ont continué à s'améliorer.

La session ayant lieu plus tôt que de coutume, le rapport du ministre des finances n'a pas encore été publié; il le sera prochainement. Vous y verrez que si nos espérances ne se sont pas complètement réalisées, les revenus ont suivi une marche ascendante, et que, sans ressources extraordinaires, nous avons fait face aux dépenses occasionnées par la guerre au Mexique et en Cochinchine.

Je dois vous signaler plusieurs réformes jugées opportunes, entr'autres, le décret relatif à la liberté de la boulangerie, celui qui rend l'inscription maritime moins onéreuse à la population des côtes, le projet qui modifie la loi sur les coalitions, et celui qui supprime les privilèges exclusifs pour les théâtres. — Je fais également étudier une loi destinée à augmenter les attributions des conseils généraux et communaux et à remédier à l'excès de la centralisation.

En effet, simplifier les formalités administratives, adoucir la législation applicable aux classes dignes de toute notre sollicitude, ce sera là un progrès auquel vous aimerez à vous associer.

Vous aurez aussi à vous occuper de la question des sucres, qui demande à être enfin résolue par une législation plus stable. Le projet soumis au conseil d'Etat tend à accorder aux produits indigènes la facilité d'exportation dont jouissent les sucres des autres provenances.

Une loi sur l'enregistrement fera disparaître le double décime et remplacera cette surtaxe par une répartition plus juste.

En Algérie, malgré l'anomalie qui soumet les mêmes populations, les unes au pouvoir civil, les autres au pouvoir militaire, les Arabes ont compris combien la domination française était réparatrice et équitable, sans que les Européens aient moins de confiance dans la protection du Gouvernement.

Nos anciennes colonies ont vu disparaître les barrières gênantes pour leurs transactions, mais les circonstances n'ont pas été favorables aux développements de leur commerce. L'établissement récent d'institutions de crédit viendra, je l'espère, améliorer leur sort.

Au milieu de ces soins matériels, rien en ce qui touche à la religion, à l'esprit et au moral n'a été négligé. Les œuvres religieuses de bienfaisance, les arts, les sciences et l'instruction publique ont reçu de nombreux encouragements.

Depuis 1848, la population scolaire s'est accrue d'un quart. Aujourd'hui, près de cinq millions d'enfants, dont un tiers à titre gratuit, sont reçus dans les écoles primaires; mais nos efforts ne doivent pas se ralentir, puisque six cent mille encore sont privés d'instruction.

Les hautes études ont été ranimées dans les écoles secondaires où l'enseignement spécial se réorganise.

Tel est, Messieurs, le résumé de ce que nous avons déjà fait et de ce que nous devons faire encore. Certes, la prospérité de notre pays prendrait un essor plus rapide si des préoccupations politiques ne venaient la troubler; mais dans la vie des nations se produisent des événements imprévus, inévitables, qu'elles doivent envisager sans crainte et supporter sans défaillance. De ce nombre sont la guerre d'Amérique, l'occupation obligée du Mexique et de la Cochinchine, l'insurrection de la Pologne.

Les expéditions lointaines, objet de tant de critiques, n'ont pas été l'exécution d'un plan prémédité; la force des choses les a amenées, et cependant elles ne sont pas à regretter. Comment, en effet, développer notre commerce extérieur, si d'un côté nous renoncions à toute influence en Amérique et si d'un autre, en présence des vastes territoires occupés par les Anglais, les Espagnols et les Hollandais, la France restait seule sans possession dans les mers d'Asie? Nous avons conquis en Cochinchine une position qui, sans nous astreindre aux difficultés du gouvernement local, nous permettra d'exploiter les ressources immenses de ces contrées et de les civiliser par le commerce.

Au Mexique, après une résistance inattendue, que le courage de nos soldats et de nos marins a surmontée, nous avons vu les populations nous accueillir en libérateurs. Nos efforts n'auront pas été stériles et nous serons largement dédommagés de nos sacrifices, parce que les destinées de ce pays, qui nous devra sa régénération, auront été remises à

un prince que ses lumières et ses qualités rendent digne d'une aussi noble mission.

Ayons foi dans nos entreprises d'outre-mer; commencées pour venger notre honneur, elles se termineront par le triomphe de nos intérêts, et si des esprits prévenus ne devinent pas ce que renferment de fécond les germes déposés pour l'avenir, ne laissons pas dénigrer la gloire acquise pour ainsi dire aux deux extrémités du monde, à Pékin comme à Mexico.

La question polonaise exige plus de développements; quand éclata l'insurrection de Pologne, les gouvernements de Russie et France étaient dans les meilleures relations: depuis la paix, les grandes questions européennes les avaient trouvées d'accord, et, je n'hésite pas à le déclarer, pendant la guerre d'Italie comme lors de l'annexion du comté de Nice et de la Savoie, l'empereur Alexandre m'a prêté l'appui le plus sincère et le plus cordial. Ce bon accord exigerait des ménagements, et il m'a fallu croire la cause polonaise bien populaire en France pour ne pas hésiter à compromettre une des premières alliances du continent et à élever la voix en faveur d'une nation rebelle aux yeux de la Russie, mais aux nôtres héritière d'un droit inscrit dans l'histoire et dans les traités.

Néanmoins, cette question touchait aux plus graves intérêts européens; elle ne pouvait être traitée isolément par la France. Une offense à notre honneur ou une menace contre nos frontières nous imposent seules le devoir d'agir sans concert préalable. Il devenait dès lors, nécessaire, comme à l'époque des événements d'Orient et de Syrie, de m'entendre avec les puissances, qui avaient pour se prononcer des raisons et des droits semblables aux nôtres.

L'insurrection polonaise, à laquelle sa durée imprime un caractère national, réveilla partout des sympathies, et le but de la diplomatie fut d'attirer à cette cause le plus d'adhésions possibles, afin de peser sur la Russie de tout le poids de l'opinion de l'Europe.

Ce concours de vœux, presque unanimes, nous semblait le moyen le plus propre à opérer la persuasion sur le cabinet de Saint-Petersbourg. Malheureusement, nos conseils désintéressés ont été interprétés comme une intimidation, et les démarches de l'Angleterre, de l'Autriche et de la France, au lieu d'arrêter la lutte, n'ont fait que l'envenimer; des deux côtés se commettent des excès, qu'au nom de l'humanité, on doit également déplorer.

Que nous reste-t-il donc à faire? Sommes-nous réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence?

Non!
Sans courir aux armes, comme sans nous faire, un moyen nous reste, c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen.

La Russie l'a déjà déclaré, des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues ne blessaient en rien sa dignité.

Prenons acte de cette déclaration, qu'elle nous serve à éteindre une fois pour toutes les ferments de discorde prêts à éclater de tous côtés, et que du malaise même de l'Europe, travaillée par tant d'éléments de dissolution, naisse une ère d'ordre et d'apaisement.

Le moment n'est-il pas venu de reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice miné par le

temps et détruit pièce à pièce par les révolutions! N'est-il pas urgent de reconnaître par de nouvelles conventions ce qui s'est irrévocablement accompli et d'accomplir d'un commun accord ce que réclame la paix du monde?

Les traités de 1815 ont cessé d'exister, la force des choses les a renversés ou tend à les renverser presque partout. Ils ont été brisés en Grèce, en Belgique, en France, en Italie, comme sur le Danube.

L'Allemagne s'agit pour les changer, l'Angleterre les a généreusement modifiés par la cession des îles Ioniennes, et la Russie les foule aux pieds à Varsovie.

Au milieu de ce déchirement successif du pacte fondamental européen, les passions ardentes se surexcitent et, au midi comme au nord, de puissants intérêts demandent une solution.

Quoi donc de plus légitime et de plus sensé que de convier les puissances de l'Europe à un congrès où les amours-propres et les résistances disparaîtraient devant un arbitrage supérieur!

Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la conscience, à la raison des hommes d'Etat de tous les pays, et de leur dire: « Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré. La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation? Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés? Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces? »

« Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité, ni la guerre avec ses chances heureuses! Ne donnons pas plus longtemps une importance factice à l'esprit subversif des partis extrêmes en nous opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples. »

« Ayons le courage de substituer à un état malade et précaire une situation stable et régulière, dùt-elle nous coûter quelques sacrifices! »

« Réunissons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, par la seule pensée d'établir un ordre de choses fondé désormais sur l'intérêt bien compris des souverains et des peuples. »

Cet appel, j'aime à le croire, sera entendu de tous.

Un refus ferait supposer de secrets projets qui redoutent le grand jour, mais quand même la proposition ne serait pas unanimement agréée, elle aurait l'immense avantage d'avoir signalé à l'Europe où est le danger, où est le salut.

Deux voies sont ouvertes, l'une conduit au progrès par la conciliation et la paix; l'autre, tôt ou tard, mène fatalement à la guerre, par l'obstination à maintenir un passé qui s'écroule.

Vous connaissez maintenant, Messieurs, le langage que je me propose de tenir à l'Europe; approuvé par vous, sanctionné par l'assentiment public, il ne peut manquer d'être écouté, puisque je parle au nom de la France.